

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Cinéma	
Orientation	–	
Titre du module	Atelier Fiction II (projet / scénario)	
Code	2CI12	BACI303023F26
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 3	
Crédits ECTS	8	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Cet atelier vise l'acquisition de connaissances approfondies sur les différentes étapes d'écritures d'un film court de fiction (10'), en fonction d'une thématique donnée et d'un cadre défini de tournage, favorisant ainsi une exploration profonde des capacités narratives et créatives.		
Contenu et formes d'enseignement	Le thème de l'atelier fiction est "Comment habiter (poétiquement) le monde?" et demande que les étudiant·es soient en mesure d'écrire, de réaliser et monter leur film dans un contexte de contraintes significatives, avec un budget limité, et dans un délai serré. Pour s'inscrire dans un tel cadre et s'initier à cette pratique du cinéma, s'inspirer de certains principes (par exemple du "Dogme 95") peut être particulièrement bénéfique. Cette approche (peu ou pas de machinerie, peu d'installations lumière) vise à encourager les étudiant·es à se concentrer pleinement sur l'essence de la création cinématographique, permettant d'exprimer des idées de manière sincère, sans recourir aux artifices souvent associés au cinéma, mais qui ne sont pas toujours essentiels à la narration d'une histoire. Les étudiant·es sont accompagné·es dans l'écriture du scénario (10 pages maximum) et le développement de leurs projets. Ceux-ci sont menés avec une grande économie de moyens: un seul lieu (intérieur ou extérieur, à maximum 30 km de Lausanne, les lieux doivent être sûrs et sans danger), temporalité d'un jour et d'une nuit maximum. Avec dialogues. Tournages de 3 jours maximum (film de 10 minutes maximum).		
Formes d'évaluation et de validation	L'évaluation du scénario est effectuée avant la mise en réalisation des films. La notation est individuelle et porte sur l'aboutissement d'une proposition formelle sensible et exigeante, la précision, la cohérence du projet ainsi que sa faisabilité (selon la donnée transmise par l'enseignant·e). Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.		
Modalités de rattrapage	Remédiation possible par des modifications du projet à déterminer d'entente avec l'enseignant·e. Pas de remédiation possible après avoir répété le module. Répétition en fin de semestre, d'année ou d'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.		
Enseignant·e-s	Marie-Elsa Sgualdo, réalisatrice Anne Brouillet, scénariste		

Responsable module	Paolo Moretti		
Descriptif validé le	3 septembre 2026	Par	Paolo Moretti